

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la composition des Commissions zonales de gestion des emplois pour les enseignements secondaire ordinaire et spécial, secondaire artistique à horaire réduit, artistique et de promotion sociale libres confessionnels subventionnés

A.Gt 01-10-2004

M.B. 16-08-2005

Modifications :

A.Gt 10-06-05 (M.B. 09-09-05)

A.Gt 20-11-06 (M.B. 17-01-07)

A.Gt 05-11-07 (M.B. 11-01-08)

A.Gt 30-03-09 (M.B. 12-05-09)

A.Gt 24-03-10 (M.B. 03-06-10)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 12 mai 2004 relatif à la définition de la pénurie et à certaines Commissions dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, notamment les articles 12, 13, § 2 et 15, § 5;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente ayant les statuts des personnels de l'Enseignement obligatoire dans ses attributions et du Ministre de la Fonction publique;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} octobre 2004,

Arrête :

modifié par A.Gt 20-11-2006 ; A.Gt 05-11-2007 ; A.Gt 24-03-2010

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission zonale de gestion des emplois pour les enseignements secondaire ordinaire et spécial, secondaire artistique à horaire réduit, artistique et de promotion sociale libres confessionnels subventionnés, ci-après dénommée « la Commission » - zone de Bruxelles-Capitale :

Présidente : Mme Christine RUHL, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Président suppléant : M. Jan MICHIELS, directeur f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Yolande PIERRARD, première assistante f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire adjoint : M. Sébastien LARUELLE, attaché à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Article 2. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission - zone du Brabant wallon :

Présidente : Mme Sylviane MOLLE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Présidente suppléante : Mme Odette MICHOT, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Dominique FIEVEZ, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire adjoint : M. Grégoire POLLET, assistant à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

modifié par A.Gt 20-11-2006

Article 3. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission - zone de Liège/Huy-Waremme/Verviers :



Présidente : Mme Viviane LAMBERTS, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Présidente adjointe : Mme Monique LAMOULINE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Marie COLOMBEROTTO, graduée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Secrétaire adjointe : Mme Nathalie TODDE, attachée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

modifié par A.Gt 20-11-2006

Article 4. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission - zone de Namur :

Présidente : Mme Monique LAMOULINE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Présidente suppléante : Mme Viviane LAMBERTS, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Catherine STASSIN, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire adjointe : Mme Anne-Françoise GANY, attachée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

modifié par A.Gt 20-11-2006

Article 5. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission - zone de Luxembourg :

Présidente : Mme Monique LAMOULINE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Présidente suppléante : Mme Viviane LAMBERTS, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Catherine STASSIN, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire adjointe : Mme Anne-Françoise GANY, attachée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Article 6. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission - zone de Charleroi/Hainaut-Sud :

Président : M. Paul LENNE, directeur à l'administration générale des personnels de l'enseignement;

Présidente suppléante : Mme Sylviane MOLLE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Evelyne DAUBECHIES, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Secrétaire adjoint : M. Bernard THEATE, premier assistant à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Modifié par A.Gt 30-03-2009

Article 7. - Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission - zone de Tournai/Hainaut occidental :

Président : M. Paul LENNE, directeur à l'administration générale des personnels de l'enseignement;

Présidente suppléante : Mme Sylviane MOLLE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Mme Evelyne DAUBECHIES, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Secrétaire adjointe : Mme Yvette BOISDEQUIN, attachée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;



inséré par A.Gt 10-06-2005 ; modifié par A.Gt 30-03-2009

Article 7bis : Sont désignés en qualité de président(e), président(e) suppléant(e), secrétaire et secrétaire adjoint(e) de la Commission-Zone de Hainaut/Mons centre

Président : Monsieur Paul LENNE, directeur à l'administration générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Présidente suppléante : Madame Sylviane MOLLE, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné;

Secrétaire : Madame Evelyne DAUBECHIES, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Secrétaire adjointe : Mme Yvette BOISDEQUIN, attachée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné.

Article 8. - Le Ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 9. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 1er octobre 2004.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :
La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Mme M. ARENA
Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,
C. EERDEKENS